



## **CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2010**

### **CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Il n'y a plus qu'un seul passage du jury dans toutes les communes inscrites au concours départemental des maisons, villes et villages fleuris.

Ce système fonctionne bien et permet au jury de commencer les tournées un peu plus tardivement, et aux communes de terminer leurs plantations.

Vous serez avisé en temps utile par courrier de la date et heure exacte de visite de votre commune par le jury. Le courrier est toujours adressé au Maire, et le rendez-vous est toujours prévu en mairie.

**Nous vous demandons de préparer un itinéraire permettant la visite de la commune en y incluant la visite des particuliers que vous désirez présenter au jury.**

**Le prix de la "1ère participation"** récompense les efforts des communes qui s'inscrivent **pour la 1ère fois** au concours des villes et villages fleuris.

*Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le déroulement de ce concours, vous pouvez contacter :*

**COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU NORD**

**Marie-Lou CARTIGNIES : tél. : 03.20.57.54.75**

**Fax : 03.20.57.52-70- mail : mlcartignies@cdt-nord.fr**

*Consultez le site [fleurirlenord.com](http://fleurirlenord.com)*

*Il est également à votre disposition pour faire part au grand public de vos manifestations inhérentes à l'environnement*

*N'hésitez pas à nous envoyer vos informations*